NOVEMBRE 2024 | VOL. 56

# Fière de son histoire

JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-DAMASE

*Passez un bel automne !*

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Page 10

PLUS

**VIENS TRAVAILLER À LA PATINOIRE !**
Page 12

**DU NOUVEAU À LA BIBLIO**
Page 13

SAINT-DAMASE

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc
Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com
Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES
Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes
et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

Depuis 1968
191 St-Laurent, St-Damase
Québec J0H 1J0
Fax: 450 797-1163
Email: jdctransport@cgocable.ca
CHOQUETTE
TRANSPORT INC.
St-Damase
450-797-2202

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Castrol
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486
gjdbrodeur@hotmail.com
Alignement
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Chez Vic
depuis 1989
Marc Beauregard, prop.
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Réfrigération
Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale
NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE
Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny
Cell. : 450 223-0713

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
INDUSTRIEL - COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL
450 278-2458
RBQ 8332-5167-06

V.I.P. STOP
PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET
Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique
Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com
GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

CENTRE DE BEAUTÉ
Murielle
Esthétique
Facial
Épilation à la cire
Électrolyse
Soin des pieds
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Maire :** Monsieur Alain Robert
maire@st-damase.qc.ca

**Conseillers :**
#1 District électoral du Clocher : Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

## COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

**Finance - Administration :** Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
**Urbanisme :** Guy Leroux et Yves Monast
**Personnel :** Yvon Laflamme et Guy Leroux
**Immobilisation et incendie :** Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
**Eau :** Yves Monast et Yvon Laflamme
**Relations avec les citoyens et sécurité civile :**
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

## BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca

**Heures d'ouverture :**
Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

## SERVICE DES INCENDIES
## URGENCE SEULEMENT 9-1-1

## SERVICE DES PERMIS ET CERTIFICATS

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 # 4004
Courriel : inspection@st-damase.qc.ca

**Heures d'ouverture :**
Mercredi : 9 h à 16 h (fermé de 12 h à 13 h)

## SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : loisir@st-damase.qc.ca

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

**Heures d'ouverture :**
Lundi : 17 h 30 à 19 h 30
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 13 h à 19 h 30
Jeudi : 16 h à 19 h 30
Samedi : 10 h à midi

# LE CONSEIL VOUS INFORME

Lorsque vous lirez le procès-verbal de la séance de novembre, vous remarquerez que le conseil à l'intention d'effectuer un partage de direction du service incendie avec la Ville de Saint-Césaire pour le 1er janvier 2025.

Depuis juillet 2023, monsieur Étienne Chassé, assume l'intérim au niveau du poste de directeur de notre service incendie. Puisque cette entente prend fin le 31 décembre 2024, le conseil a analysé et opté pour un partage au niveau de la direction du service incendie avec la Ville de Saint-Césaire. C'est-à-dire que chaque municipalité conserve ses équipements, casernes et pompiers, mais confie la gestion et l'administration à la Ville de Saint-Césaire par l'intermédiaire de l'équipe de direction du service incendie de la Ville de Saint-Césaire et dont le capitaine Jean-Philippe Bélanger en fera partie.

En effectuant ce partage, nous maximisons nos ressources pour répondre aux besoins des deux municipalités afin d'atteindre les objectifs exigés par le schéma de couverture de risque incendie. Ainsi les deux municipalités sont gagnantes.

Au cours des prochaines semaines, vous entendrez parler de regroupement de casernes. Une étude est présentement en cours dans la MRC des Maskoutains afin d'évaluer la possibilité d'effectuer des regroupements avec d'autres municipalités limitrophes pour optimiser les ressources et répondre aux exigences du schéma de risque incendie. Être pompier à temps partiel dans sa municipalité n'est plus comme autrefois, c'est une formation de plus de 300 heures et par la suite un maintien de compétence est exigé pour assumer la fonction de pompier volontaire.

Notre caserne est là pour demeurer même avec un regroupement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas, je demeure disponible pour y répondre.

Alain Robert, maire



# PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 5 novembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 5 novembre 2024 à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Yves Monast, Guy Leroux, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Est absent: monsieur Gaétan Jodoin.

Est également présente, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

---

**PRÉAMBULE**

**R 2024-11-208**
**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour qui accompagnait la convocation, les membres du conseil renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Monast, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE

**R 2024-11-209**
**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1ER OCTOBRE 2024**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er octobre 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislaine Lussier, appuyé par Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er octobre 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition du public.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

**R 2024-11-210**
**4. ADOPTION DES COMPTES AU 31 OCTOBRE 2024**

Il est proposé par Yvon Laflamme, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1er au 31 octobre 2024, pour un montant total 927 439,94 $ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

| | |
|---|---|
| Comptes à payer | 408 867,27 $ |
| Comptes payés durant le mois | 134 132,01 $ |
| Capital et intérêts sur emprunt | 305 834,85 $ |
| Salaire des employés et élus (per 33 à 38) | 78 605,81 $ |
| Total des comptes payés et à payer | 927 439,94 $ |

Que ce bordereau portant le numéro 2024-11-210, soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

**D 2024-11-211**
**5. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2024**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les deux états comparatifs requis en vertu de l'article 176.4 du C.M.

**AM 2024-11-212**
**6. AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 143 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Monsieur Guy Leroux, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 143-1 modifiant le *Règlement 143 portant sur la gestion contractuelle*.

**AM 2024-11-213**
**7. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 147 DE RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL**

Madame Ghislaine Lussier, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 147 portant sur la régie interne des séances du conseil.

**R 2024-11-214**
**8. MANDAT SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2025 – THERRIEN COUTURE AVOCAT**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Saint-Damase une offre de services professionnels pour l'année 2025;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Laflamme, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Damase accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2025.

ADOPTÉE

**R 2024-11-215**

**9. OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2025 – POUPART & POUPART AVOCATS INC.**

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Poupart & Poupart avocats Inc. pour des services juridiques à titre de contentieux externe pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Gaucher, appuyé par Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services juridiques de la firme Poupart & Poupart Avocats Inc., pour l'année 2025, selon la proposition datée du 31 octobre 2024, sous le numéro de référence 2044.

ADOPTÉE

**R 2024-11-216**

**10. OFFRE DE SERVICES – JOURNAL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025 – IMPRESSIONS KLM**

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée pour l'impression du journal municipal pour l'année 2025 daté du 17 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Laflamme, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services pour l'impression du journal municipal de la firme Impressions KLM pour l'année 2025, tel que présentée;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-341 et qu'elle soit prévue au budget 2025.

ADOPTÉE

**R 2024-11-217**

**11. OFFRE DE SERVICES POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER POUR L'ANNÉE 2025 – SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se prévaloir des services de contrôle animalier par une firme spécialisée;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) le 21 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Monast, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services par la Société protectrice des animaux de Drummond pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, selon la proposition datée du 21 octobre 2024, au coût de 3,80 $ par citoyen, selon le répertoire des municipalités du Québec;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer l'entente de services.

ADOPTÉE

**R 2024-11-218**

**12. RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – 2025**

CONSIDÉRANT que l'adhésion avec l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) prend fin le 31 décembre 2024 et qu'il y a lieu de procéder à son renouvellement annuel;

CONSIDÉRANT plusieurs avantages d'adhérer à l'UMQ soit au niveau de la représentativité que du regroupement d'achats en assurant des économies substantielles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislaine Lussier, appuyé par Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au renouvellement pour l'année 2025 de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec, pour un montant de 1 419,02 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

**R 2024-11-219**

**13. OFFRE DE SERVICES – ENTRETIEN MÉNAGER DES IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025 – MULTI-SERVICES DR**

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée pour l'entretien ménager des immeubles municipaux pour l'année 2025 par la firme Multi-Services D.R.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Monast, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat d'entretien ménager des immeubles municipaux à la firme Multi-Services D.R. pour l'année 2025, tel que présenté dans l'offre de services numéro 304 au montant de 27 055,93 $ taxes incluses.

QUE ce montant soit prévu aux prévisions budgétaires 2025.

ADOPTÉE

**R 2024-11-220**

**14. ASSURANCES MUNICIPALES ANNÉE 2025 – FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurances municipales vient à échéance le 31 décembre 2024 et la proposition d'assurances municipales reçue pour l'année 2025 par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislaine Lussier, appuyé par Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition présentée par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec pour l'année 2025 au montant de 129 097,15 $ taxes incluses.

QUE ce montant soit prévu aux prévisions budgétaires 2025.

ADOPTÉE

**R 2024-11-221**

**15. SERVITUDE ENTRE SPÉCIALITÉS LASSONDE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**

CONSIDÉRANT la demande présentée par Spécialités Lassonde Inc. en date du 28 août pour l'usage d'une servitude de passage sur le lot 2 369 234 P en faveur du 2 368 331 d'une largeur d'un mètre, selon le plan présenté par Justin Viens, architecte, en date du 28 août 2024;

CONSIDÉRANT QUE la demande à pour but de permettre l'accès des pompiers à la salle des pompes et au remplissage d'un réservoir de carburant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également laisser ce passage libre requis par Hydro-Québec pour l'accès au transformateur sur socle existant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la création de deux servitudes de vues en faveur du lot 2 368 331 du Cadastre du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Laflamme, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande présentée par Spécialités Lassonde Inc. pour la servitude de passage et de deux servitudes de vues en faveur du lot 2 368 331 du Cadastre du Québec, selon les minutes 5 395 de Dominique Gingras, a.-g. en date du 30 septembre 2024.

QUE les frais notariés associés aux servitudes sont assumés par Spécialités Lassonde Inc.;

QUE monsieur le maire, Alain Robert et madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer les documents pour donner effet à la présente résolution.

D'ABROGER la résolution numéro 2024-09-172, adoptée le 3 septembre 2024.

ADOPTÉE

**R 2024-11-222**

**16. ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE**

CONSIDÉRANT la sanction, le 1er juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

CONSIDÉRANT que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

CONSIDÉRANT que la Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s'applique aux organismes municipaux;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la municipalité;

En CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislaine Lussier, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

D'ADOPTER la « Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de la municipalité de Saint-Damase » jointe en Annexe "A" (ci-après la « Directive »);

QUE la Directive de la municipalité de Saint-Damase remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1er juin 2023;

QUE cette Directive sera :

- transmise au ministre de la Langue française;
- publiée sur le site Internet de la municipalité;
- diffusée au personnel de la municipalité
- révisée au moins tous les cinq ans.

ADOPTÉE

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**R 2024-11-223**

**17. LOCATION GARAGE DU 85 RUE SAINT-FABIEN – ANNÉE 2025 – RÉGIS LACHANCE ET LOUISE-ANDRÉE LACHANCE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas l'espace requis pour remiser camionnette du service incendie ou de la voirie;

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue avec monsieur Régis Lachance et madame Louise-André Lachance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Monast, appuyé par Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente entre les parties pour la location d'un espace afin de remiser la camionnette incendie et/ou de la voirie pour une période de douze mois débutant le 1er novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2025;

ADOPTÉE

**R 2024-11-224**

**18. RÉSOLUTION D'INTENTION DU PARTAGE DE DIRECTION SERVICE INCENDIE – VILLE DE SAINT-CÉSAIRE ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**

CONSIDÉRANT QUE l'intérim du poste de directeur incendie de la Municipalité de Saint-Damase assumé par la Ville de Saint-Césaire se termine le 31 décembre 2024.

CONSIDÉRANT QUE les obligations en matière de prévention et de sécurité incendie deviennent de plus en plus contraignantes pour les municipalités, tant sur le plan des ressources humaines, du budget, des équipements que des normes de santé et sécurité des travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités font face à des défis similaires, notamment le recrutement, la rétention du personnel, la mise aux normes des équipements, ainsi que la formation et les coûts associés à la gestion du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE le partage de direction permettrait d'optimiser les ressources humaines, d'améliorer l'efficacité des services offerts à la population, tout en répondant aux obligations croissantes imposées par le Schéma de couverture des risques incendie;

CONSIDÉRANT la présentation du projet d'entente à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Laflamme, et appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter une résolution d'intention de partage de direction en matière de gestion de la sécurité incendie entre la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité de Saint-Damase, selon le projet d'entente présentée en date du 5 novembre 2024.

ADOPTÉE

**R 2024-11-225**

**19. ACHAT D'HABIT DE COMBAT – INCENDIE – ARÉO-FEU LTÉE**

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a exprimé le besoin de renouveler son équipement de protection individuelle afin d'assurer la sécurité de ses pompiers lors des interventions;

CONSIDÉRANT QUE les habits de combat actuels sont arrivés à la fin de leur durée de vie utile et ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été reçues pour l'achat de deux habits de combat conformes aux spécifications requises par le service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux (2) habits de combat pour le service incendie auprès de Aréo-Feu Ltée pour un montant total de 6 276 $, taxes en sus;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-650 prévu au budget de l'année 2024.

ADOPTÉE

**VOIRIE-TRANSPORT ROUTIER**

**R 2024-11-226**

**20. ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE 2025-2029 – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT le service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les termes et modalités de fonctionnement de ce service reposent sur une entente intermunicipale convenue entre la MRC et les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que le service régional offre aux municipalités participantes des services techniques et d'ingénierie de qualité et à des coûts abordables;

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale viendra à échéance le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'adhérer à cette entente;

CONSIDÉRANT la proposition d'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Gaucher, appuyé par Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique 2025-2029 à intervenir avec la MRC, d'une durée de cinq ans, tel que présentée;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente intermunicipale, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

**R 2024-11-227**

**21. TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE SAINT-JOSEPH – SECTION NORD ENTRE LA RUE PRINCIPALE ET L'ÉCOLE SAINT-DAMASE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 7 – RÉCEPTION DÉFINITIVE – GROUPE ALLAIREGINCE INFRASTRUCTURES INC.**

CONSIDÉRANT les travaux de réfection de la rue Saint-Joseph (section Nord entre la rue Principale et l'école Saint-Damase) réalisés au 22 octobre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation reçue de monsieur Charles Damian, ingénieur et gestionnaire à l'ingénierie de la MRC des Maskoutains, en date du 22 octobre 2024, dans le cadre de ce projet de procéder à la libération de la retenue de 5 % prévue au contrat et d'accepter la réception définitive du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif numéro 7, au montant de 109 562,52 $ taxes incluses, à l'entreprise groupe AllaireGince Infrastructures Inc.

ADOPTÉE

**R 2024-11-228**

**22. GROUPE COLAS QUÉBEC INC. TRAVAUX RANG D'ARGENTEUIL – TRAITEMENT DE RESURFAÇAGE SIMPLE – DÉCOMPTE NO 3**

CONSIDÉRANT les travaux de resurfaçage simple du rang d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la recommandation reçue de monsieur Hamza El Gass, ingénieur de la MRC des Maskoutains, en date du 10 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Gaucher, appuyé par Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif numéro 3, au montant de 7 460,67 $, incluant les taxes, dans le cadre des travaux de resurfaçage simple du rang d'Argenteuil, par l'entreprise Groupe Colas Québec Inc.

ADOPTÉE

**HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**R 2024-11-229**
**23. OFFRE DE SERVICES GROUPE ÉLECTROGÈNE – GÉNÉRATRICE DRUMMOND – USINE DE FILTRATION**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'entretien annuel de la génératrice à l'usine de filtration selon la norme CSA-C282 qui consiste au respect de certaines normes et critères de vérification pour les usines de traitement de l'eau potable;

CONSIDÉRANT la proposition datée du 28 octobre 2024, par Génératrice Drummond;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Monast, appuyé par Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le contrat d'entretien annuel à Génératrice Drummond pour un montant annuel de 5 083,50 $ plus taxes applicables, pour un contrat de trois ans à compter du 1er novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2027.

ADOPTÉE

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**LOISIR ET CULTURE**

**R 2024-11-230**
**24. JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE – LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS – PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT que la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

CONSIDÉRANT que le Comité intersectoriel de la petite enfance (CIPE) sensibilise et mobilise les acteurs de tous les milieux sur les bienfaits d'actions collectives en petite enfance et l'importance d'agir tôt;

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT la mise à jour des Politiques familiales et des plans d'action qui s'y rattachent est l'occasion de mettre en place des actions pour les 0-5 ans et offrir des services adaptés à cette clientèle;

CONSIDÉRANT que c'est ensemble que nous soutiendrons le développement des tout-petits dès les premiers instants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislaine Lussier, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE JOINDRE le mouvement national de la Grande semaine des tout-petits du 18 au 24 novembre 2024 afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société;

DE LEVER le drapeau de la Grande semaine des tout-petits, et inviter les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024 pour le lancement;

DE PROCLAMER le 20 novembre, Journée mondiale de l'enfance, et encourager les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance;

D'INVITER la municipalité à proclamer le 20 novembre comme la Journée mondiale de l'enfance et de se joindre au mouvement national de la Grande semaine des tout-petits du 18 au 24 novembre 2024 afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société.

ADOPTÉE

**R 2024-11-231**
**25. PROJET DE RÈGLEMENTATION POUR LES RIVIÈRES YAMASKA ET NOIRE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Damase désire améliorer la sécurité nautique sur la rivière Yamaska et la rivière Noire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Damase, par le biais de la résolution numéro 2022-05-107 adoptée le 3 mai 2022, a demandé au député fédéral de Saint-Hyacinthe - Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, qu'une consultation publique soit tenue, et mandaté des représentants au sein du Comité Yamaska, afin de mener les travaux en vue d'une demande de restriction sur la rivière Yamaska et sur la rivière Noire formulée auprès du Bureau de la sécurité nautique et de Transports Canada;

CONSIDÉRANT que les consultations publiques ont été effectuées dans la municipalité de Saint-Damase le 26 mai 2022 et que le Comité Yamaska a conclu ses travaux;

CONSIDÉRANT que la Sureté du Québec a confirmé par écrit être habilitée à appliquer la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada ainsi que le Code Criminel sur le territoire de la municipalité de Saint-Damase, qui est desservie par la Sureté du Québec pour son service policier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse signer et déposer, auprès du Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada, au nom de la municipalité de Saint-Damase, les documents « Demande de restriction sur la rivière Yamaska » et « Demande de restriction sur la rivière Noire » dûment préparés par celle-ci. Les documents seront préalablement approuvés par la directrice générale de la Municipalité de Saint-Damase;

QUE les documents cités au point précédent demandent la mise en place d'une réglementation sur son territoire interdisant de permettre à une personne de surfer sur le sillage d'un bâtiment, en tout temps, sur le tronçon de la rivière Yamaska entre les coordonnées 45°22'57.9"N, 72°59'48.4"O, à

Saint-Césaire, et 45°37'15.9"N, 72°57'01.1"O, à Saint-Hyacinthe, situé sur son territoire, en vertu de l'annexe 7.1 du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*; ainsi que l'interdiction pour un une personne de surfer sur le sillage d'un bâtiment, en tout temps, sur le tronçon de la rivière Noire entre les coordonnées 45°30'07.8"N, 72°54'48.8"O et 45°32'47.9"N, 72°57'44.7"O, situé sur son territoire;

QUE madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse agir auprès du Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada au nom de la municipalité de Saint-Damase à titre de personne-ressource;

ET

QUE la Municipalité de Saint-Damase, si la demande de restriction est acceptée, défraie les coûts de l'acquisition et de l'installation de la signalisation et de son entretien pour le règlement sur les restrictions visant l'utilisation de bâtiments, ainsi que les frais liés à sa promotion, à l'éducation et à sa communication, et ce, pour les tronçons de la rivière Yamaska et de la rivière Noire sur son territoire.

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE**

**26. CORRESPONDANCE**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation Québec (MAMH) :

- 2024-10-01 - Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière - 2025 - Proportion médiane 90 % facteur comparatif 1.11
- 2024-10-03 - Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) - Construction d'un garage municipal - Refus

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**27. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à disposition du public.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**R 2024-11-232**
**28. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 43.

ADOPTÉE

## SAVIEZ-VOUS QUE ?



### SAVIEZ-VOUS QUE ?

La rue Jodoin est très populaire à Saint-Damase, car le nom de famille Jodoin est le deuxième nom le plus important, et pour cette raison, en 1990, cette rue fut nommée ainsi.

N'oublions pas qu'il a y eu 3 maires du nom de Jodoin (Joseph Jodoin, Origène Jodoin, Jean-Marie Jodoin).

Les familles Jodoin s'étant également jusqu'aux propriétaires de commerces et de magasin général à cette époque.



## FERMETURE

Pour l'occasion de la période des fêtes, nos bureaux seront fermés **du 20 décembre 2024 midi au 5 janvier 2025 inclusivement.**

Pour toutes urgences concernant les travaux publics, composer le 450 797-3341 poste 5.

Merci et bon temps des fêtes !



## ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

La saison froide est à nos portes et ceci signifie que vos véhicules devront être chaussés de pneus d'hiver conformes (incluant le pictogramme de flocon de neige), entre le 1er décembre 2024 au 15 mars 2025.

Il ne faut pas négliger que la saison hivernale est particulièrement plus dangereuse sur les routes et pour cette raison vous devrez adapter votre conduite. Il est recommandé de vérifier la température afin de prévoir vos déplacements.

Actions à poser, pendant l'hiver :
- Déneiger votre toit de véhicule;
- Ralentir sur les routes;
- Garder ses distances ;
- Prévoir de partir plus tôt;
- Adapter votre conduite dans les virages;
- Repartir doucement après un arrêt;
- Rester visible en tout temps;
- Avoir des pneus adéquats.

Restons prudents et informés !
Suivez-nous sur notre page Facebook
Inscrivez-vous à notre système Telmatik de téléphonie d'urgence Municipalité St-Damase



## RÉSERVATION DE SALLE

Le temps des fêtes est à nos portes et si vous avez réserver une de nos salles pour l'occasion, assurez-vous d'avoir fait le paiement en entier et d'avoir récupérer les clés, selon l'emplacement de votre événement.

Il reste encore quelques dates de disponibles pour vos réservations.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au :
450 797-3341 poste 0.

## STATIONNEMENT DE NUIT AUTORISÉ

Selon la température et si aucune opération de déneigement n'est prévue, il sera possible de stationner son véhicule dans les rues **entre 1 h et 6 h du 1er novembre au 15 avril** inclusivement. Vous pourrez stationner de nuit le 1er et 2 janvier.

La décision d'interdire le stationnement sera disponible à compter de 16 h via le Facebook et/ou en téléphonant au 450 797-3341, et ce, en fonction des risques de précipitations et du travail à effectuer dans les rues. En cas de doute de votre part, ne stationnez pas votre véhicule durant la nuit.




Il est de votre responsabilité de vérifier si l'interdiction est en vigueur ou non. Dans le cas de non-respect, vous êtes passible d'une amende émise par la Sûreté du Québec.

Merci de votre précieuse collaboration

Les autorités municipales

## CALENDRIER | Décembre 2024

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1**<br>DÉJEUNER CHEVALIERS DE COLOMB | **2** | **3** | **4** | **5** | **6**<br>RECYCLAGE (bac vert)<br>COMPTOIR DU CŒUR | **7**<br>BIBLIO 10 h |
| **8** | **9**<br>CLUB DE marche<br>BIBLIO 17 h 30 | **10**<br>CONSEIL MUNICIPAL 19 h 30<br>BIBLIO 9 h 30 | **11**<br>RÉUNION AFEAS<br>BIBLIO 13 h | **12**<br>ORGANIQUE (bac brun)<br>BIBLIO 16 h | **13**<br>ORDURES (bac noir) | **14**<br>BIBLIO 10 h |
| **15** | **16**<br>BIBLIO 17h30 | **17**<br>RÉUNION CHEVALIERS DE COLOMB<br>BIBLIO 9 h30 | **18**<br>BIBLIO 13 h | **19**<br>ORGANIQUE (bac brun)<br>BIBLIO 16 h | **20**<br>RECYCLAGE (bac vert) | **21**<br>COMPTOIR DU CŒUR<br>BIBLIO 10 h |
| **22**<br>DÉBUT GUIGNOLÉE | **23**<br>BIBLIO 17 h 30 | **24**<br>BIBLIO fermée | **25**<br>*Joyeux Noël*<br>BIBLIO fermée | **26**<br>ORGANIQUE (bac brun)<br>BIBLIO fermée | **27**<br>ORDURES (bac noir) | **28**<br>BIBLIO 10 h |
| **29** | **30**<br>BIBLIO 17 h 30 | **31** | | BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS À PARTIR DE 12 H LE 20 DÉCEMBRE – DE RETOUR LE 6 JANVIER | | |



## VIENS TRAVAILLER À LA PATINOIRE !

Nous sommes présentement à la recherche de jeunes de 15 ans et plus pour se joindre à notre superbe équipe de patinoire.

Que ce soit pour faire de la surveillance ou encore arroser la glace et que tu aimes travailler avec le public et/ou à l'extérieur, nous avons une place pour toi.

N'hésite pas à communiquer avec moi pour plus d'information.

Jacob McDuff, coordonnateur en loisirs
loisir@st-damase.qc.ca
450-797-3341 poste 4013

## LIGUE DE DEK HOCKEY DE SAINT-DAMASE

La saison d'automne de la ligue de dek hockey masculine et féminine de Saint-Damase vient tout juste de se terminer.

Je profite de l'occasion pour remercier Martin Brodeur, Émy Turcotte-Aubé pour l'organisation de cette ligue et leur implication au niveau du dek hockey dans notre municipalité.

Une ligue 100 % amicale qui fait le bonheur de nos citoyens, ce qui permet d'avoir de la vie dans notre parc !

Je remercie également les excellents bénévoles.

Merci beaucoup !



Vous souhaitez avoir un service impeccable, soyez respectueux avec nos employés.

**AUCUNE AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE NE SERA TOLÉRÉE !**



**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

## Nouveautés : Livres pour Enfants




10 idées loufoques pour faire respecter sa bulle
10 premières lectures
Dévoreurs de livres
L'incroyable Marine et la gratitude au quotidien
Pépito aime les pirates
L'affaire Buddy Bussières
Dangereux brouillard
La crise climatique
Citrouilles
Sale comme un cochon?

## Nouveautés Adultes




Super rapides
Savais-tu? Les Narvals
La boîte à musique v.4
La délicatesse des papillons
Faces de bœufs
Le loup gris
Promets-moi de l'espoir
Donne-toi un break, Annie!
Le penthouse v.3
Héricomes v.2
Les pompiers v.22
3 histoires d'automne
S'il suffisait d'un été
Sous couverture
Funestes récoltes
T'es belle pour ton âge
Parents solos, héros du cash flow
Aide médicale à mourir
Le dernier droit

## Nouveautés Ados




Lore Olympus v.6 (BD)
La pire année de ma vie
Cœur collège v.5 (BD)
Ces esprits qui dorment dans les semences
D. Turcotte & fils
Les 5 blessures de ta vie professionnelle
L'air fryer à petit prix
Cuisiner avec ce qu'on a
Le guide de la sorcière enchantée

**Page Facebook : Bibliothèque municipale de Saint-Damase**

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

*Chantal Reichel, Responsable*
*Ta Biblio de Saint-Damase*

Toute l'équipe des Impressions KLM
tient à vous souhaiter bonheur, santé, succès et
l'accomplissement de vos souhaits les plus chers
pour cette année 2025.

*Joyeuses Fêtes !*

impressions KLM

Physiothérapeute
**Nathalie Beauregard**

450 797-1111 | 75-1, rue St-Fabien, Saint-Damase, QC J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

***Dr Patrice Gosselin, Médecin***
***Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin***

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 13 h
Sur rendez-vous

192, rue Principale
Saint-Damase, QC J0H 1J0

**450 797-3385**



Proxim
Votre destination bien-être

**P.-H. Aubin et É. Godbout**
Pharmaciens
195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
**lundi au jeudi :** 9 h - 19 h 30 • **vendredi :** 9 h - 18 h • **samedi :** 9 h - 16 h

***Livraison gratuite***

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation
partenaire certifié gaz naturel énergir
Membre CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.
24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS
Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse
Guillaume Monast
514 923-2340
www.equipements4m.com
info@equipements4m.com
ÉQUIPEMENTS 4M

Service de couturière
JOLIE-ANNE
créations
• Réparations de vêtements
• Ajustements de vêtements
• Produits écoresponsables
• Créations
• Projets
Déménagé au 380 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe
l'ouverture:
à 16h00
Mercredi : 9h00 à 16h00
Jeudi : 13h00 à 17h00
Vendredi : 9h00 à 16h00
Aussi disponible sur rendez-vous
Tél.:450-278-8031
75-1 rue St-Fabien, Saint-Damase, J0H 1J0

FERME MORIER
NIVELLEMENT À FORFAIT
GPS
Laser
Scraper 18 verges³
Service clé en main
Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

La Griffons D'or
Diplômée de Canin Mode 2007
Toilettage
Pour chiens et chats
Prix : 35 $ et plus
Rabais de 5$ à 10 $ pour nouveaux clients
Amélie Blais
676, rang Double
St-Pie, QC J0H 1W0
450 772-5797

VOTRE MAISON A BESOIN D'AMOUR ?
FAITES-NOUS CONFIANCE
FAITES LE BON CHOIX !
LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER INC.
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134
TOUS NOS SERVICES
• Toiture de bardeau et tôle
• Salle de bain
• Projet sur mesure
• Porte et fenêtre
• Balcon et patio
• Revêtement extérieur
• Bâtiment agricole
• Multilogements
• Garage | Agrandissement
stevenlussier.com
RBQ 5798-0765-01

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca



Kiosques de Noël animaux vivants, potions magiques, maquillages



Vendredi 6 décembre, entre 18 et 20h

Complexe sportif Desjardins

4 grands prix

5 ans +

(résidents seulement)



Ta Biblio

Tes Loisirs

DINO versaire



Heure du conte

en pyjamas et coloriages

Mercredi 11 décembre 18h30

Contes animés et toutous à cajoler

Ta Biblio



**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca



MERCI :)



CONSTRUCTION CHRISTIAN LÉVESQUE

pour la commandite de 250$
qui permet à la biblio d'acheter
plusieurs cadeaux de Noël pour
les enfants lors de nos animations
du 27 novembre et du 6 décembre!



MERCI :)



pour les commandites de :
100$ de certificat cadeau de la Librairie L'Intrigue
et une thématique d'anniversaire (75$) de Féérie festive



LIBRAIRIE
L'Intrigue

Féérie Festive



# Les Chevaliers de Colomb

## du conseil de St-Damase no. 3141

**155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0**
**Téléphone : 450 797-3862 ▪ Courriel : infos@cdecconseil3141.ca**
**Visitez le site internet : https://cdecconseil3141.ca**

Chers lecteurs, bonjour !

**Déjeuner familial dimanche le 1er décembre prochain de 8 h 30 à 11 h.**
Bienvenue à tous !

Il ne faut surtout pas oublier de vous procurer les billets des œuvres charitables qui sont disponibles au moment même auprès de vos vendeurs du conseil 3141... bonne chance à tous !

Le 3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées
Le 5 décembre : Journée mondiale du bénévolat
Le 10 décembre : Journée mondiale des droits de l'Homme
Le 10 décembre : Journée internationale pour les droits des animaux
Le 11 décembre : Journée internationale de la montagne

**La prochaine réunion aura lieu le 17 décembre à 19 h 30.**
Votre présence parmi nous serait très appréciée.
Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

Les Chevaliers de Colomb ont pour objectif de maintenir les Services offerts :

- Prêt d'équipement tel que chaise roulante, marchette, béquilles, etc.

L'équipement d'utilisation terminé doit être retourné à la salle des Chevaliers Merci de votre collaboration... Vous avez un équipement : 450 797-3862.

*Fraternellement vôtre,*
*De l'Exécutif des Chevaliers de Colomb*

**REGARD MAGNÉTIQUE**

«Je rectifie mon regard : je veux qu'il soit franc, plein d'une lumière égale, fort, prompt à répandre sa force sur tous ceux qui en ont besoin.» Henri Durville, *Je veux réussir,* Éditions H. Durville, 1968

# Association féminine d'éducation et d'action sociale

***La force de l'égalité***

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

## Prochaine réunion

**Mercredi 11 décembre 2024**
**à 19 h**

On débutera la soirée par un buffet chaud afin de célébrer le temps des Fêtes.

Ce sera suivi de la réunion régulière.

Nous communiquerons avec vous afin de confirmer votre présence.

Ghislaine Lussier, présidente

## Le Comptoir du cœur se refait une beauté !

**NOTRE NOUVEAU LOCAL**
**EST PRÊT À VOUS RECEVOIR**
54, rue Principale, Saint-Damase

**Vendredi 6 décembre**
De 9 h à 12 h : Vente régulière
De 12 h à 15 h : Sacs verts à 10 $

**Samedi 21 décembre**
De 9 h à 12 h : Vente régulière

*N'oubliez pas d'apporter vos sacs.*

Pauline Lamontagne






# ACTIVITÉS MADA

Voilà l'automne ! Les feuilles ont dépouillé les arbres, le paysage se transforme et bientôt la neige sera là pour le grand bonheur des enfants. Les activités sportives de viactive sont terminées pour la saison. Merci aux animatrices (Francine Lalonde, Anne-Marie Voghell, Françoise Phaneuf) et aux participants.

Le but de ces programmes demeure le soin de sa santé que ce soit au niveau physique, affectif, cognitif et social. L'amélioration de l'équilibre, de la force musculaire, la stabilité de la tension artérielle et de la glycémie s'avèrent des bienfaits favorisant une meilleure qualité de vie chez les ainés. De plus, les séances amènent des échanges positifs entre les aînés et de belles rencontres plaisantes.

Nous vous invitons pour la prochaine session débutant en janvier 2025. Il y aura viactive le mardi et les programmes de tai-chi 50 ans et +, le jeudi. Vos animatrices poursuivent des formations spécifiques en lien avec de nouveaux programmes d'activité physique. Nous avons accès maintenant à une grande banque d'exercices pour obtenir de la diversité.

LES MOTIVÉS poursuivront aussi les marches le lundi soir quand la température le permet, et ce jusqu'au 9 décembre 2024. En mai 2025, nous fêterons les 10 ans des MOTIVÉS, n'oublions pas que le but des motivés est de permettre aux citoyens de marcher et calculer les pas réalisés. BRAVO à la communauté !

Nous poursuivons aussi l'enregistrement de vos participations aux marches réalisées en famille ou individuellement. Ainsi, Francine, Sylvie, Jocelyne, Gabriel, Patricia, Marjolaine ont réalisé chacun de 150 à 360 marches de mai à octobre. Milles bravo !

**Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard**,
*responsables MADA | fgb1972@hotmail.com*




***« Avant notre venue, rien ne manquait au monde ; après notre départ, rien ne lui manquera… »***

Nos activités des mardis et jeudis après-midi se termineront le 12 décembre et reprendront le 7 janvier 2025.

Il n'y aura pas de bingo en décembre. Le prochain **bingo** aura lieu le 15 janvier 2025 à 19 h. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance à la salle communautaire (113, rue Saint-Étienne).

La prochaine **soirée de danse** aura lieu le 25 janvier à 19 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb, au 155, rue Saint-Étienne. Vous devez apporter vos breuvages.

**Bonne fête à tous nos membres qui célébreront leur anniversaire de naissance en décembre**

**1er** France Fiset
Sylvie Malo

**2** Thérèse Racine
Suzanne Chartier
Alain Brodeur

**4** Réal Rocheleau
Rolland Beaudoin

**5** Pauline Fréchette
Bienvenue

**6** Pierrette Bastien

**7** Gaston Hamel
Martin Laflamme

**9** Pierre Chenail

**12** André Palardy
Marc Gaudette

**13** Michel Archambault

**16** Pauline Normandin

**17** Germaine H. Martin

**18** Marc-André Rodrigue
Denis Lafortune

**19** Rollande Daigle

**20** Patricia Soly
Ginette Darsigny

**22** Michel Morin

**24** Clément Beauregard

**25** Noëlla Darsigny
Mercedes Lachance
Roger Laporte

**27** Louise Perrault

**30** Pierre Pinel

Lise Brodeur, présidente

# FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

**140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0**
Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@outlook.com
Heures d'ouverture - lundi - mardi - jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale des paroissiens de Saint-Damase se tiendra en l'église de Saint-Damase,
**dimanche 8 décembre,**
**après la messe de 9 h**

**VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE !**

**Nous devons procéder à l'élection de deux marguillières/marguilliers,** soit :

Le 31 décembre 2024, fin du premier mandat de monsieur Alain Beauregard.
**Admissible pour un deuxième mandat de 3 ans.**

Le 31 décembre 2024, fin du premier mandat de monsieur Jean René Beauregard.
**Admissible pour un deuxième mandat de 3 ans.**

Après un court bilan de l'année 2024, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer,
Gaëtan Deschênes, président
Saint-Damase, novembre 2024



## Célébration du pardon - Dimanche 1er décembre – 14 h

## HORAIRE DES MESSES
## Unité pastorale des Moissons

| | NOËL | | JOUR DE L'AN |
|---|---|---|---|
| | **Mardi 24 décembre**<br>Veille de Noël | **Mercredi 25 décembre**<br>Jour de Noël | **Mercredi 1er janvier**<br>Jour de l'An |
| **Saint-Damase** | **17 h** | **9 h** | **9 h - Parole** |
| Saint-Pie | 16 h 30 | 10 h 30 | 10 h 30 |
| Saint-Dominique | 19 h | 9 h - Parole | 9 h |
| Sainte-Cécile | 19 h 30 | 9 h - Parole | 9 h |
| Roxton Pond | Minuit | 10 h 30 - Parole | 10 h 30 |

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

# LE DRAPEAU

Il existe une histoire qui a circulé plusieurs années où des patriotes sont arrivés un jour avec un drapeau enlevé à un régiment britannique. Sans doute qu'ils étaient sûrement très fiers de leur capture considéré comme un précieux trophée. Il semblerait que les militaires ne tiendront pas rancœur aux patriotes pour ce vol effectué sous leur nez. – « Oh, they may well keep that damn flag « (– Oh, ils peuvent bien le garder ce maudit drapeau ») se disaient-ils sans doute. Si des patriotes s'étant réfugiés à Saint-Damase dans la maison de monsieur Pierre Claude Phaneuf ont rapporté un drapeau, ce n'était pas celui qui se trouve dans le clocher de l'église. Il est bien possible que des patriotes eussent réussi à voler un drapeau pendant une bataille contre les Anglais, mais ce drapeau n'existe plus ou n'est plus à Saint-Damase. Le drapeau dans le clocher de l'église ne provient pas de la guerre des patriotes de 1837.

Selon l'urbaniste Robert Mayrand, il s'agit en réalité d'un drapeau du Canada datant d'environ 1873. Il s'agit en réalité du « Canadian Red Ensign », un drapeau non officiel du Canada utilisé dans le dernier quart du 19e siècle. Comme tous les drapeaux des pays du Commonwealth, il arbore l'Union Jack dans le quartier supérieur gauche sur un champ rouge. Les armoiries qu'on y retrouve regroupent les sept armoiries des provinces confédérées de l'époque, soient :

- La croix de Saint-Georges et les 3 feuilles d'érable de l'Ontario
- Les deux lys, le lion et les 3 feuilles d'érable du Québec
- Le lion et le navire du Nouveau-Brunswick
- Les chardons et la truite de la Nouvelle-Écosse
- La croix de Saint-Georges et le Bison (qui ressemble étrangement à un lion) du Manitoba
- Le lion sur la couronne de la Colombie-Britannique
- Les arbres et la devise de l'Île-du-Prince-Édouard avec la devise – Parva sub ingenti – le petit sous la protection du grand - qui m'a guidé vers ces résultats.

Sachant que l'île du Prince Édouard est entrée dans la confédération en 1873, et que les armoiries de la Colombie-Britannique présente sur ce drapeau ont été utilisées jusqu'en 1996 et ont été changées par la suite pour celle que l'on connaît de nos jours, cela permet de dater de façon assez précise ce drapeau entre ces deux dates. À partir du 2 février 1892, la marine marchande avait la permission d'utiliser ce drapeau pour identifier les bateaux enregistrés dans le dominion du Canada. De rares exemplaires de ce drapeau se retrouvent dans des musées, dont l'un à Greenwich en Angleterre. Il existerait en différente dimension et le plus grand serait d'environ 6 pieds sur 11 pieds 7 pouces, ce qui semble comparable à la version de l'église et corroborerait possiblement à un usage naval. Y aurait-il un lien à faire entre ce drapeau et l'entreprise de Corbin et des bateaux fabriqués pour le roi d'Angleterre ? Quoi qu'il en soit, un drapeau de cette dimension, avec les sept provinces de l'époque, semble relativement rare.



*Le drapeau qui se trouve dans le clocher de l'église de Saint-Damase représente les sept provinces du Canada en 1873, le drapeau est aussi accompagné de l'Union Jack.*

*Claude Beauregard, le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy*

Source : Robert Mayrand, M. Urb., urbaniste, conseiller en aménagement du territoire et en patrimoine

***Comité du Patrimoine de Saint-Damase***
*Gaétan Poirier, Président  Fleur-Aimée Choquette, Trésorière*
*Claude Beauregard, secrétaire  Guy Leroux, administrateur*

# AGROFORESTERIE :
# AGRICULTURE ET ARBRES SE REJOINGNENT AU BÉNÉFICE DE TOUS

Au cours de l'été 2024, l'Association du mont Rougemont a participé à plusieurs ateliers extérieurs portant sur le thème de l'agroforesterie. Ces ateliers ont permis de confirmer plusieurs avantages pour les agriculteurs.

**Des impacts positifs**

Différentes pratiques agroforestières ont été implantés depuis plus de 20 ans dans les entourages du mont Rougemont avec la participation de plusieurs agriculteurs. Les évaluations sont très claires : l'implantation de bandes riveraines aménagées, parfois élargies, de même que les haies brise-vent, ont des impacts très positifs pour l'agriculture à partir de quelques années après l'implantation. De nombreux chercheurs ont analysé les résultats au niveau des sols et des rendements pendant plusieurs années. Plusieurs cultures ont été analysées : avoine, blé de printemps, blé d'automne, maïs, soya, seigle, foin, orge, framboises, tomates, prunes, haricots, millet, fraises etc. Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (**CRAAQ**) a produit de nombreux documents écrits et vidéos démontrant les avantages de ces pratiques à partir des travaux de chercheurs. N'hésitez pas à consulter ces documents sur le site internet du CRAAQ au : https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/agroforesterie/t/64. Ça vaut le détour !

**Quelques-uns des avantages reliés aux pratiques agroforestières :**

**LES PRATIQUES AGROFORESTIÈRES**

- Protègent les eaux souterraines et régularisent les excès d'eau
- Favorisent la biodiversité dans le sol (source de biodiversité en général)
- Protègent les cultures et les animaux de ferme (notamment contre l'assèchement et le froid)
- Participent à la séquestration du carbone et aident à lutter contre les changements climatiques
- Procurent des revenus supplémentaires à moyens et longs termes
- Participent à l'attractivité des territoires ruraux—le paysage
- Favorisent le rétablissement de la connectivité entre les milieux naturels régionaux

**Des rendements généralement supérieurs**

Au niveau des rendements, le tableau suivant révèle une amélioration générale. Cela suggère que la légère perte de rendement des rangs situés à proximité d'une haie brise-vent, sera compensée entièrement par l'augmentation générale du rendement dans le reste du champ (tableau tiré du document : Guide d'aménagement de systèmes agroforestiers (Cogliastro A., A. Vézina et D. Rivest. 2022. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec CRAAQ 97p.)

Tableau 1. Augmentation de rendement pour des cultures protégées par des haies brise-vent

| Culture | Nombre d'observations en champs par année | Augmentation moyenne de rendement (par rapport à des champs témoins non protégés) (%) |
|---|---|---|
| Avoine | 48 | 6 |
| Blé de printemps | 190 | 8 |
| Maïs | 209 | 12 |
| Soya | 42 | 16 |
| Seigle | 39 | 19 |
| Foin | 14 | 20 |
| Blé d'automne | 146 | 22 |
| Orge | 30 | 25 |
| Framboises | 2 | 27 |
| Tomates | 3 | 29 |
| Haricots | 2 | 40 |
| Millet | 18 | 44 |
| Fraises | 3 | 56 |

**Différentes organisations peuvent aider à réaliser des travaux agroforestiers. N'hésitez pas à consulter le CRAAQ pour découvrir d'excellents conseillers en la matière.**

SARCA
Saint-Hyacinthe – Acton

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Québec

## SARCA MOBILE ET LA MAISON LA PASSERELLE



C'est depuis 2019 qu'une conseillère en information scolaire et professionnelle sillonne les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir et offrir les services SARCA. Au fil des années, un partenariat innovant et complémentaire s'est développé avec la Maison La Passerelle, une ressource en traitement des dépendances pour femmes, situé à St-Simon.

Sur la photo à gauche, voyez la directrice de la Maison La Passerelle, Amélie Lemieux accompagnée d'Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour SARCA Mobile.

La Maison la Passerelle est un organisme d'hébergement et de traitement des dépendances pour les femmes âgées de 18 ans et plus. Le centre peut accueillir jusqu'à 24 femmes pour un séjour de 5 à 6 mois. L'approche préconisée est cognitivo-comportementale et en communauté thérapeutique.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont offerts directement à la Maison la Passerelle. Des ateliers de groupes sont animés 2 fois par mois, ayant pour sujets la connaissance de soi et l'information scolaire. Les femmes peuvent également rencontrer la conseillère individuellement au bureau de la municipalité de Saint-Simon.

Depuis la mise en place de ce partenariat, plusieurs histoires positives et inspirantes sont nées. Durant leurs présences à St-Simon, certaines femmes ayant utilisé les services SARCA ont pu réussir le test de développement général (TDG) et d'autres ont obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS). À la suite de leur séjour, d'autres participantes ont poursuivi vers des formations professionnelles, collégiales et même universitaires. Ce sont de beaux succès qui poussent les 2 organismes à vouloir maintenir ce partenariat encore longtemps.

Tous les citoyens et organismes des MRC des Maskoutains et d'Acton peuvent avoir accès aux services gratuits des SARCA. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe afin de connaitre ce qui s'offre à vous.

Audrey Gatineau,
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Le Parrainage civique;
Des amitiés qui sortent de l'ordinaire, pour des bénévoles qui en font tout autant!



Viens vivre l'aventure avec nous!
450 774-8758 parrainagecivique.org




Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe

# NOËL DE LA DÉPUTÉE

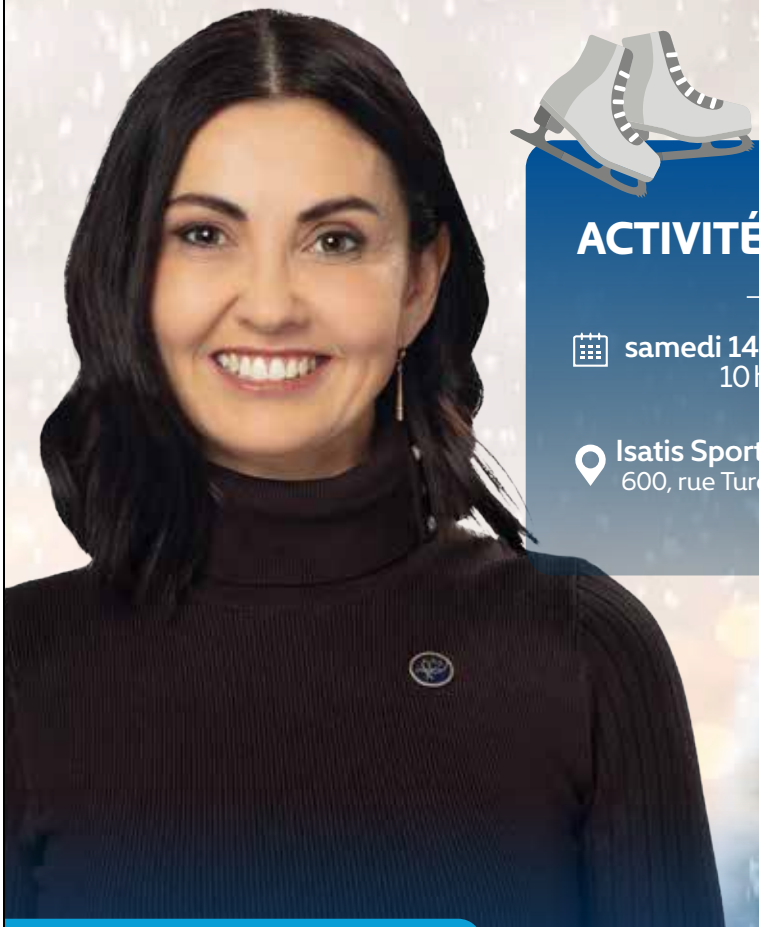
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Chères familles de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud,

J'ai le plaisir de vous convier au Noël de la députée, un événement familial pour célébrer ensemble la période des Fêtes.
Le **14 décembre prochain**, de **10 h à 11 h 30**, venez profiter d'une matinée festive avec mon équipe et moi au **complexe Isatis Sport** situé au 600 rue Turcot à Saint-Hyacinthe : patinez en famille, rencontrez le vrai Père Noël, savourez un délicieux chocolat chaud et amusez-vous sur la glace!
Les enfants auront le droit à de belles surprises.

Au plaisir de partager cette tradition avec vous et vos proches.

Votre députée, **Chantal Soucy**



## ACTIVITÉ GRATUITE

**samedi 14 décembre 2024**
10 h à 11 h 30

**Isatis Sport Saint-Hyacinthe**
600, rue Turcot, Saint-Hyacinthe

- Patinage libre
- Rencontre avec le Père Noël
- Chocolat chaud et café
- Animation et parcours


**CHANTAL SOUCY**
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

450 773-0550
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca


Rita
SAINT-HYACINTHE
FLEURISTE
460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152
www.ritafleuriste.net


Sonic
Dépanneur Chez Vic
PUISSE CETTE NOUVELLE ANNÉE
VOUS PERMETTRE DES MOMENTS DE FOLIE
EN FAMILLE ET ENTRE AMIS !
PASSEZ UN TRÈS JOYEUX
TEMPS DES FÊTES !
Chez Vic
depuis 1989
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

22A, rue Principale, St-Damase
**450 278-2458**



*Notre équipe tient*
*à vous souhaiter*
*santé, paix et prospérité*
*pour l'année à venir.*

*Puissiez-vous passer un*
*merveilleux temps des Fêtes*
*rempli d'amour et*
*de moments inoubliables!*

*Que 2025 vous apporte douceur, santé et bien-être.*

*Qu'il y ait beaucoup de joie, d'amour et de paix autour de vous.*

*Merci á ma fidèle clientèle.*

CENTRE DE BEAUTÉ
Murielle

Étude de Me Christine Richer
notaires
inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance
à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !



450 536-0812
WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier
RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!
Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

Carrossier ProColor
Service expert à toute épreuve
Clé Verte

Parlez-en à nos clients!
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !

www.maisonjodoin.ca



Marieville
450 460.2430

Saint-Damase
450 797.3889

Sainte-Madeleine
450 795.3395

Rita FLEURISTE
SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152 • 1 800 337-6152
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

De la conception à la livraison !

impressions KLM

T 450.795.3219 • C info@impressionsklm.com
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
www.impressionsklm.com

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
info@menuiserierl.ca




Valérie Lachance
Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989
Fax : 450 797-3948
211-A, St-Joseph
St-Damase, (Qc) J0H 1J0

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR ST-DAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.



NOUVEAU DÉCOR !



780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com